

Démographie et différences

Colloque international de Montréal (7-10 juin 1988)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Fécondité et activité féminine en Alsace

• Marie-Noëlle DENIS

C.N.R.S., Strasbourg, France

L'Alsace avait depuis longtemps en France la réputation d'être une région à forte natalité où survivait, depuis au moins l'empire de Guillaume II et les observations des sociologues allemands tels que Simmel, la tradition germanique de la femme au foyer, entièrement consacrée aux trois K : Kinder, Küche, Kirche (enfants, cuisine, église).

Mais, depuis quelques années, la presse régionale rapporte des informations dramatisées concernant la baisse de la fécondité et l'augmentation concomitante du taux d'activité féminine. Ces informations ont provoqué l'émotion générale et plus particulièrement celle des autorités religieuses.

Cette étude se propose d'examiner ce point de vue et d'établir des comparaisons entre l'Alsace et les régions voisines, de part et d'autre de la frontière, avec les ensembles nationaux français et allemand, afin de dégager les différences significatives.

I.- Evolution de la fécondité en Alsace depuis 35 ans

1) *Le choix d'un indice*

Nous avons choisi d'étudier la fécondité à partir du nombre moyen d'enfants par femme (ou somme des naissances réduites). Cet indice, le plus généralement utilisé dans les statistiques internationales, se révèle bien adapté à une évaluation de la fécondité qui tient compte de l'effet perturbateur des effectifs des classes d'âges. Il présente le défaut d'attribuer la fécondité du moment à toutes les générations de femmes, biais fâcheux dans le cas d'une évolution rapide et importante, mais il permet, à cette réserve près, des comparaisons justifiées.

2) *La fécondité en Alsace*

La fécondité a effectivement baissé en Alsace depuis 1954, en particulier entre 1968 et 1975, période pendant laquelle le nombre moyen d'enfants par femme est passé de 2,71 à 1,90 (tableau 1).

3) *L'Alsace et la moyenne française*

Une comparaison avec l'ensemble français (tableau 1) permet de constater que le nombre moyen d'enfants par femme, plus élevé en Alsace en 1962 et 1968 (2,94 et 2,71 enfants contre 2,80 et 2,55 pour la France entière), a suivi par ailleurs et d'une manière plus accentuée, la baisse générale entre 1975 et 1982 (1,90 contre 1,92 en 1975 et 1,78 contre 1,94 en 1982). Les estimations font état, de part et d'autre, d'une stabilisation de la fécondité en 1985.

TABLEAU 1.- NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR FEMME

Année	R.F.A.	France	Alsace
1947	2,09 (1948-1954)	3,01	-
1954	2,09 (1948-1954)	2,70	2,29
1962	2,38 (1955-1964)	2,80	2,94
1968	2,43 (1965-1969)	2,55	2,71
1974	1,74 (1970-1974)	2,08	-
1975	1,45	1,92	1,90
1976	1,46	1,83	-
1977	1,40	1,84	-
1978	1,38	1,83	-
1979	1,38	1,85	-
1980	1,45	1,94	-
1981	1,44	1,94	-
1982	1,41	1,94	1,78
1983	1,33	1,82	-
1984	1,29	1,81	-
1985	1,28	1,82	1,80
1986	1,36	1,84	-
1987	1,30	1,80	-

Sources : "Population et société", numéros 133-138-145-150-159-173-189-193-200-217.
 "Données de démographie régionale", Collection I.N.S.E.E., série D, numéros 5-8-23-82-115.
 "Chiffres pour l'Alsace", numéro 9, février 1987.

Les informations diffusées par les journalistes correspondent donc bien, à court terme, à une certaine réalité. Néanmoins, la situation en Alsace n'est pas aussi alarmante qu'en République Fédérale d'Allemagne.

4) L'Alsace et la République Fédérale d'Allemagne

En effet, la courbe allemande est strictement parallèle à l'évolution de la courbe française. Les indices assez élevés de part et d'autre au départ (2,43 enfants par femme entre 1965 et 1969 en R.F.A. et 2,55 en France en 1968) baissent régulièrement jusqu'en 1985 (1,28 en R.F.A. et 1,82 en France à cette date).

Entre ces deux ensembles, l'évolution de l'Alsace s'apparente plutôt, entre 1954 et 1962, à celle de la R.F.A. avec une hausse plus sensible de la fécondité en 1954 et 1962 (2,29 enfants par femme en 1954 et 2,84 en 1962). Mais, à partir de 1968, elle s'aligne sur l'évolution française et, bien qu'en baisse, maintient un niveau de fécondité plus élevé qu'en Allemagne (1,8 enfant par femme en 1985 contre 1,28 en R.F.A.).

5) L'Alsace et les autres régions françaises

Par ailleurs, cette baisse de fécondité ne remet pas en cause la situation de l'Alsace par rapport aux autres régions françaises.

Si l'on prend en compte les indices les plus significatifs, il apparaît que l'Alsace n'a jamais fait partie du « croissant fertile » du Nord de la France comme pourraient le

laisser supposer des études superficielles. Elle n'occupait en 1954 que le 14ème rang parmi les 21 régions françaises, le 13ème rang en 1962 et 1968, le 15ème en 1975 et le 16ème en 1982.

Bien que sa position ait reculé cette différence n'a rien à voir avec les bouleversements qui ont atteint, dans le même temps, le rang de fécondité d'autres régions proches, telle que la Lorraine.

II.- L'évolution de l'activité féminine

1) L'activité féminine en Alsace

Pendant ce temps, le taux d'activité féminine en Alsace a progressé régulièrement (tableau 2). En 1962, 37,8% des femmes de plus de 14 ans travaillaient contre 35,6% en 1968, 40,3% en 1975, 41% en 1977 et 41,9% en 1982, et ceci malgré la prolongation de la scolarité jusqu'à 16 ans.

TABLEAU 2.- TAUX D'ACTIVITE FEMININE
(Femmes âgées de 14 ans et plus)

Année	R.F.A.	France	Alsace
1962		37,8	37,8
1968	31,5	43,2	35,6
1970	31,5	38,2	
1973	35,7	38,1	
1975	35,5	39,7	40,3
1977	35,4	41,1	41,0
1980	36,0	42,0	
1982		34,5	41,9

2) L'activité féminine en France

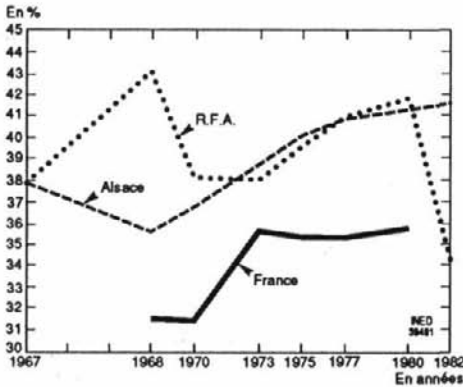
Ces taux sont dans l'ensemble, comparables à ceux de la France entière bien que, dans ce dernier cas, la courbe d'évolution soit beaucoup plus irrégulière. En fait, alors qu'en 1962, 37,8% des femmes de plus de 14 ans travaillaient, aussi bien en Alsace que dans l'ensemble de la France, les taux étaient respectivement de 41,9% et 34,5% en 1982.

3) L'activité féminine en Allemagne fédérale

Dans le même temps, le taux d'activité féminine en R.F.A. a toujours été inférieur à la fois à celui de la France et de l'Alsace (graphique 1), mais aussi en progression constante depuis 1970.

4) Etude par groupe d'âges

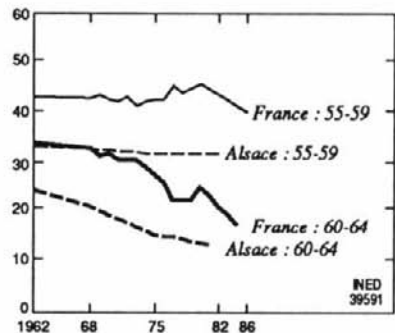
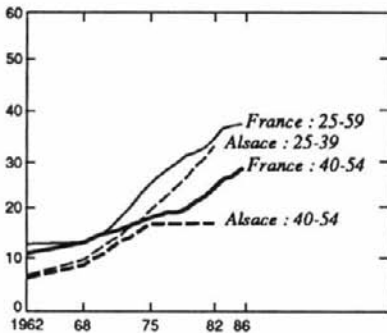
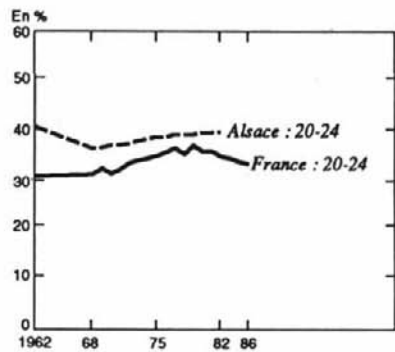
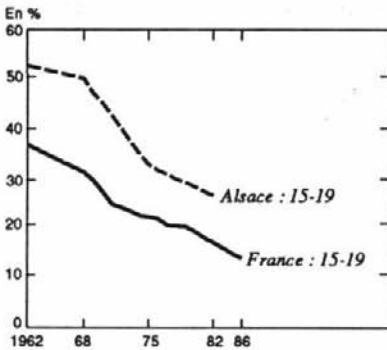
Une étude de l'évolution de ce taux d'activité féminine selon l'âge fait néanmoins apparaître des différences notables de comportements.



Graphique 1.- Taux d'activité féminine
(Femmes âgées de 14 ans et plus)

Sources :

- «Condition économique et sociale des femmes de la Communauté», Eurostat, Tableaux 18-21.
- «Les femmes et la Communauté européenne» 1980.
- «Recensement général de la population» 1968.



Graphique 2.- Evolution des taux d'activité féminine selon l'âge, en France et en Alsace, 1962-1985

Sources : «Données Sociales 1987.» I.N.S.E.E. Résultats des recensements de 1962, 1968, 1975, 1982

• L'Alsace et la France

Si l'on compare l'Alsace à la moyenne française entre 1968 et 1985, on constate que les groupes d'âges les plus jeunes, de 15 à 39 ans, ont, en Alsace, un taux d'activité plus important que celui de la France (graphique 2) et les classes d'âges élevées, à partir de 40 ans, un taux inférieur. Entre 1968 et 1985 le taux d'activité a baissé, en Alsace

comme en France, pour les classes extrêmes (15-19 ans et 60-64 ans), conséquence de l'allongement de la scolarité et de l'augmentation progressive en nombre de femmes bénéficiaires de retraites. Par contre, il a progressé dans les classes d'âges intermédiaires, entre 20 et 54 ans. Cette progression a touché plus particulièrement en Alsace les classes 25-39 ans, c'est à dire les classes fécondes.

Cette tendance se confirme si on isole le taux d'activité de l'ensemble des paramètres démographiques (tableau 3). De 1982 à 1987, le gain annuel de population active féminine entre 25 et 49 ans est dû pour 3 000 unités aux effets démographiques et pour 4 500 à la progression du taux d'activité.

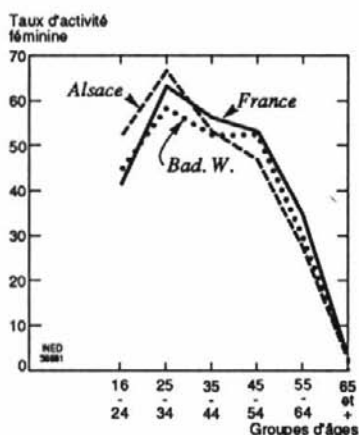
TABLEAU 3.- POPULATION ACTIVE FÉMININE EN ALSACE
Variation moyenne annuelle du
1er janvier 1982 au 1er janvier 1987

Groupes d'âges	Effet démographique	Effet taux d'activité
- de 25 ans	- 200	- 600
25 à 49 ans	+ 3 000	+ 4 500
50 ans et plus	+ 1 100	- 200

Sources : "Chiffres pour l'Alsace", numéro 9 de février 1987.

• *L'Alsace entre la France
et la République Fédérale d'Allemagne*

Une comparaison entre l'Alsace, la France, et le Bade-Wurtemberg (land de R.F.A. frontalier de l'Alsace) en 1977 (graphique 3) montre en effet que l'Alsace occupe une position intermédiaire contrastée. Les femmes y sont plus actives qu'en Bade-Wurtemberg et qu'en France aux âges jeunes, en particulier 25 et 34 ans, puis leur taux d'activité devient inférieur, même à celui du Bade-Wurtemberg, dès le groupe d'âges 35-44 ans.



Graphique 3.- Taux d'activité féminine selon l'âge
et par région

Sources : Eurostat, Tableau 27.

III.- Fécondité et travail féminin

Si l'on essaye d'établir des relations de cause à effet entre l'évolution de la fécondité et celle du travail féminin, l'étude des différences entre des régions européennes de situation comparable, telles que la France, la République Fédérale d'Allemagne ou l'Alsace, à la frontière des deux états, n'est pas convaincante.

En R.F.A. le nombre d'enfants par femme et le taux d'activité féminine sont à la fois inférieurs aux indices français et alsaciens pendant toute la période 1962-1982. En Alsace, le taux d'activité des femmes est sensiblement le même qu'en France pendant toute cette période, alors que le nombre d'enfants par femme est inférieur depuis 1975.

Une étude selon l'âge permet néanmoins de montrer que l'Alsace, à l'exemple de Bade-Wurtemberg, a fonctionné, jusqu'à cette date, selon des modes anciennes où seules les jeunes filles non mariées travaillaient. Le nouveau comportement des femmes de 25-39 ans, à partir de 1975, permet sans doute d'expliquer la baisse de fécondité intervenue à partir de cette date.

En conclusion, il me paraît nécessaire d'insister sur les résultats obtenus à partir de comparaisons et d'analyses de différences en démographie. Outre la multiplicité des concepts et des normes utilisés dans les pays européens (population active/force de travail, classes d'âges/groupes d'âges), il faut remarquer que les organismes statistiques élaborent des séries de résultats peu comparables et qui varient selon les modes de calcul ou de prévision employés. Aussi, toute étude des différences en démographie n'est-elle opératoire que si elle procède avec prudence et discernement. Dans le cas précis qui nous concerne, nous nous sommes efforcés de ne comparer entre eux, et dans la mesure des disponibilités, que des indices issus de mêmes séries, calculés par le même organisme, ou mieux encore les résultats bruts des recensements.